

## COMPTE RENDU SOMMAIRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DU 21 OCTOBRE 2009

### ETRIER DE MOSELLE

Le CONSEIL MUNICIPAL annule sa délibération du 24 juin 2009 relative à la résiliation du bail emphytéotique et à la signature d'un nouveau bail emphytéotique avec les époux JEANDEL. Il décide de prendre la même délibération et ce, au profit de la S.A.R.L. JEANDEL EQUITATION.

### PERSONNEL COMMUNAL

- RATIOS « PROMUS - PROMOUVABLES » POUR LES AVANCEMENTS DE GRADE

Le CONSEIL MUNICIPAL fixe les ratios d'avancement de grade pour la Commune de PELTRE à 100% pour les catégories A, B, C.

- MODIFICATION DU REGIME DES ASTREINTES

Considérant la nécessité d'appliquer le régime des astreintes au plus près de la réalité des besoins communaux, le CONSEIL MUNICIPAL décide à compter du 1<sup>er</sup> novembre 2009 :

- de mettre en place de périodes d'astreinte au sein du service technique communal **en cas d'évènement climatique** (neige, inondation, ...), **et d'évènement exceptionnel particulier** (accident, ...),
- d'arrêter les périodes d'astreinte :
  - o les samedis
  - o les dimanches et jours fériés.

- REMPLACEMENT DES AGENTS INDISPONIBLES

Le CONSEIL MUNICIPAL autorise le Maire pour la durée de son mandat à recruter des agents non titulaires pour remplacer des agents momentanément indisponibles.

## CONCOURS DES MAISONS FLEURIES 2009

Le CONSEIL MUNICIPAL décide pour le concours communal des maisons fleuries 2009 de retenir les lauréats suivants :

- M. et Mme CERI 27 b, rue des Rouaux
- M. et Mme ENGEL 25, rue des Vignes
- M. et Mme GOUAILLE 8, rue de Chesny
- M. KOENIG 67, rue de Gargan
- M. et Mme RICATTE 2, rue de la Horgne
- M. et Mme SEMIN 3, rue de la Source.

Pour information, les lauréats du concours cantonal 2009 sont :

- M. et Mme JONQUARD 69, rue du Petit canton
- M. et Mme WERMELINGER 52, rue de Chesny

## MOTION POUR LA LOCALISATION DE LA CHAMBRE DE COMMERCE ET D'INDUSTRIE DE LA REGION LORRAINE A METZ

Dans le cadre de la Réforme Générale des Politiques Publiques, les pouvoirs publics ont posé les principes d'une réorganisation des Chambres de Commerce et d'Industrie, tant au niveau départemental qu'au niveau régional, afin d'adapter le réseau consulaire aux défis économiques et institutionnels. Le CONSEIL MUNICIPAL demande que soit pris en compte et conforté le rôle de locomotive économique du territoire mosellan, et sollicite en conséquence la localisation à METZ, capitale régionale, de la future Chambre de Commerce et d'Industrie de Lorraine.

## DELIVRANCE DE PHOTOCOPIES AUX USAGERS ET AUX ASSOCIATIONS LOCALES

Le CONSEIL MUNICIPAL fixe un prix pour les copies « couleur » délivrées aux associations locales et un prix pour la reproduction de dossiers administratifs pour les usagers.

## ATTRIBUTION D'UNE SUBVENTION A LA BIBLIOTHEQUE PEDAGOGIQUE DE METZ SUD

Le CONSEIL MUNICIPAL accorde pour 2010 une subvention de 100 € à la bibliothèque pédagogique de Metz-sud.

Peltre, le 28 octobre 2009  
Le Maire,

Bernadette VELER

## HORS DELIBERATIONS

### RENOVATION DE L'ECOLE MATERNELLE

Mme VELER informe les élus que les travaux de finition ne sont pas encore terminés, en raison d'un problème rencontré avec le sous-traitant de l'entreprise SERPLASTE.

### TRAVAUX DE VOIRIE ET D'ECLAIRAGE PUBLIC RUES DE MOULEUX ET DES GRANDES PORTIONS

M. KURTZMANN informe les élus que le bureau d'études TECHNI CONSEIL estime l'opération globale à 258.000 € HT ; les travaux sont reportés en 2010, compte-tenu du manque de crédits votés au B.P.2009 et de la saison hivernale peu propice pour ces travaux.

### LUTTE CONTRE L'USAGE DES PESTICIDES

M. DEVAVRY a participé à une réunion organisée par l'Agence de l'Eau Rhin-Meuse, le Conseil Régional de Lorraine et la FREDON Lorraine, réunion relative à la mise en place d'un programme de sensibilisation à la réduction de l'utilisation des pesticides en Lorraine sur 3 ans.

M. DEVAVRY se propose de contacter la FREDON Lorraine au printemps 2010 et ce afin d'étudier les possibilités de sensibilisation des Peltrois et de l'équipe technique communale.

### DISTRIBUTEUR AUTOMATIQUE DE BILLETS AU LAVOIR

Selon M. BASTIEN, le distributeur devrait être opérationnel en décembre 2009.

### ASSURANCES

M. GUERNE informe les élus qu'un courrier de résiliation - à titre conservatoire - des contrats d'assurance a été envoyé à l'Office Mosellan d'Assurances de METZ.

Une consultation est en cours.

### RECHERCHE DES EAUX CLAIRES PARASITES

M. KURTZMANN rappelle que l'étude est en cours et ce, jusqu'à la fin décembre ; 6 points « problématiques » ont été déjà signalés par la société INGEDIA.

INGEDIA a deux missions vis-à-vis de la Commune :

- la recherche des eaux claires parasites dans le village,
- l'examen du réseau du lotissement « les champs dorés » qui s'avère d'ores et déjà non conforme !

### NOUVEL HOPITAL DE METZ A MERCY - CENTRALE THERMIQUE DALKIA

M. KURTZMANN informe les élus que le projet prévoit 6 cheminées de 30 m de hauteur, implantées côté PELTRE.

Le projet de maternité empiète sur la zone 2NAH à PELTRE ; pour que le projet soit possible, le P.O.S. de PELTRE devra être modifié pour mettre la zone en 1NAH.

## INFORMATIONS DU VAL SAINT PIERRE

M. KURTZMANN informe les élus que la collecte des déchets opérée actuellement en double flux (OM+verre / OM+papier) par SITA ne devrait pas perdurer, la société SITA étant la seule à disposer de camion adaptés à cette double collecte.

En conséquence, les habitants du VSP vont devoir se réhabituer à déposer le verre et le papier dans des conteneurs collectifs.

Pour les conteneurs, M. KURTZMANN demande aux élus de se prononcer sur le choix de 4 emplacements à PELTRE.

Les élus choisissent les lieux suivants :

- le parking de la gare SNCF,
- le parking de la salle des fêtes,
- le lavoir,
- la place « verte » de la rue de Mouleux.

Ils demandent également que les conteneurs soient enterrés.

## PROBLEME DE CIRCULATION ET DE STATIONNEMENT

Mme TOUSSAINT informe les élus qu'elle est régulièrement sollicitée par les habitants de la rue du Grand Pré sur les problèmes liés à la vitesse des voitures et au stationnement abusif dans la rue.

Les élus envisagent de revoir la circulation dans l'ensemble du quartier pour remédier à ces problèmes.

Autre problème signalé : à l'entrée du chemin vert, près de la maison de M. et Mme RECHENMANN : stationnement abusif, nocturne, par des véhicules « de jeunes »...

## PROBLEME D'INSALUBRITE DU TERRAIN DE M. ACHAIN (derrière le Couvent)

Mme MARIGNY a été interpellée par M. ROUSSEL sur la persistance de la situation d'un terrain insalubre, situé derrière le couvent, à côté de son jardin.

Mme VELER rappelle qu'une procédure a été intentée à l'encontre de M. ACHAIN avec l'aide des services de la gendarmerie et que la procédure suit son cours.